

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
adules, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous von-
sions conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

Rapport du Secrétaire de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada sur l'École agricole de Ste. Anne.

Nous avons lu, dans le dernier numéro de la *Revue Agricole*, un rapport sur l'Institution agricole de Ste. Anne, par G. E. Leclerc, écuyer, Secrétaire de la Chambre d'agriculture. Ce rapport est plein d'intérêt et fait autant honneur à son auteur qu'à l'établissement qu'il fait connaître dans ses moindres détails.

Nous regrettons beaucoup que les limites si restreintes de notre *Gazette* ne nous permettent pas de reproduire *in extenso*, cet excellent travail. Nous nous contentons d'en faire quelques extraits importants auxquels nous consacrons l'espace ordinaire de la *causerie agricole*.

Voici les articles que nous sommes forcé de passer sous silence : Les constructions de la ferme, étable, vacherie, porcherie, etc.—les réglemens—le sujet des compositions entrées dans le cahier d'honneur—la comptabilité agricole, etc., etc.

“ Monsieur le Président,

“ Conformément à l'ordre que j'en ai reçu de vous, je me suis rendu à Ste. Anne, le 23 janvier écoulé, et j'ai maintenant, sur ma visite, l'honneur de vous faire rapport, que :

“ La ferme du Collège est très avantageusement située entre la ligne du chemin de fer du Grand Tronc et le fleuve, occupant une superficie d'à peu près cent soixante et dix-sept arpents. Elle se trouve partagée en deux parties égales par un monticule couvert de beaux sapins, au milieu desquels se trouve coquettement assis le magnifique collège de Ste. Anne, avec ses nombreuses dépendances, ses vergers, ses jardins, et une bonne partie du village. En arrière du village se trouvent les constructions de la ferme, consistant en une grange avec étables, une cave à légumes avec fénil au-dessus, pouvant contenir 150 charges de foin, l'ancienne et la nouvelle porcherie, une laiterie et deux maisons pour les employés de la ferme.

“ *Personnel de l'école*—Révd A. Pelletier, Supérieur; Révd F. X. Méthot, Directeur, professeur d'arithmétique agricole, et d'arpentage; J. Schmouth, professeur d'agriculture, de chimie agricole, de comptabilité agricole et de français; Révd. F.

Pilote, procureur et professeur adjoint; Dr. L. Tétu, professeur d'art vétérinaire; F. DeGuise, N. P., professeur du droit rural; L. Parent maître de discipline; P. Malony, chef de pratique; W. Lacroix, maître d'atelier.

“ *Matières enseignées*—Jusqu'en 1863 des circonstances particulières avaient empêché l'École de Ste. Anne de donner autre chose que le cours d'agriculture proprement dit, de botanique, de physique, et de chimie agricole, mais en 1863, grâce à la générosité de deux éminents hommes de profession, le Dr. Tétu, de la Rivière Ouelle, et F. DeGuise, éc., N. P., de Ste. Anne, l'école a pu ajouter deux nouveaux cours d'une grande importance, l'un pour l'art vétérinaire, l'autre pour le droit rural. Ces deux cours ont été préparés avec un très grand soin par ces deux messieurs et sont suivis avec beaucoup d'intérêt par les élèves. Quelque temps après mon départ on devait tuer un vieux cheval, acheté tout esprès, pour en faire la dissection et donner aux élèves un cours pratique de l'anatomie et la physiologie du cheval.

“ L'enseignement se complète par l'instruction pratique, comprenant l'emploi et la conduite des outils, instruments et machine, l'organisation et l'exécution des principales opérations de l'agriculture, telles que labours, semailles, fenaisons, moissons, récoltes de racines et les soins à donner aux animaux. Les explications et démonstrations sur les manœuvres et procédés sont données, autant que possible, sur le champ même du travail, dans les ateliers, les écuries et les étables. En dehors de l'assolement de la ferme, il y a un champ d'étendue suffisante pour y faire des expériences sur la culture, l'essai des instruments ou acclimatation de nouvelles plantes. C'est un champ d'études où l'on tâche de constater par des expériences, de nouveaux faits agricoles ayant quelque importance pour notre pays.

“ *Occupations de la journée*—Le lever se fait à 5 heures, A. M., en été, et à 5.30 en hiver, il est suivi de la prière du matin. Après la prière, les élèves suivent un cours sur l'agriculture: ce cours dure une heure, après lequel ils prennent le déjeuner. Après le repas du matin, (pendant l'hiver,) les élèves vont aux bâtiments de la ferme où ils passent leur temps à distribuer l'eau et la nourriture aux animaux. C'est ainsi qu'ils passent en revue l'étable, la vacherie, la bergerie et la porcherie. Ils doivent ici prendre des notes sur la consommation des animaux pour en rendre compte au comptable qui tient un registre à cet effet.

Ils y mesurent aussi la quantité de lait donné par chaque vache et voient comment on en dispose pour le porter au compte de la laiterie. Ils sont munis d'étrilles et de broches pour les chevaux et les bêtes à corne et à tour de rôle ils charrient les fumiers dans un endroit réservé à cet effet. Tous sans distinction de famille ou de fortune prennent part aux travaux de la ferme dans la mesure de leurs forces. Des étables, les élèves, passent à l'atelier, et là, sous la surveillance du maître ils apprennent l'usage des différents outils dont ils se servent, pour la confection et la réparation des instruments de culture. J'ai été agréablement surpris de voir le talent et le génie déployés par quelques-uns des élèves, et je me plais à reconnaître l'utilité pratique de cette branche de l'enseignement, grâce à laquelle le cultivateur, par l'ouvrage de ses propres mains, se sauvera souvent une dépense assez grande pour la réparation et l'entretien de ses instruments. Les élèves paraissent se prêter avec grâce à l'étude de l'enseignement dans ce département utile et nécessaire. J'ai vu ici des ouvrages en menuiserie qui ne laissent rien à désirer tant sous le rapport du fini que sous celui du poli et des proportions.

Le repas du midi est donné aux animaux par les hommes de la ferme, mais il a été préparé, mesuré et ordonné par les élèves. Des ateliers, les élèves vont prendre leur repas et celui-ci est suivi d'une heure de récréation pendant laquelle les élèves se réunissent à l'école pour s'y amuser sous la surveillance du professeur de discipline. Quand ils le préfèrent, ils font des excursions ou promenades dans la campagne, mais jamais sans surveillance. Ces promenades leur donnent l'occasion de faire des études et des comparaisons sur les différentes cultures de routine et la culture guidée par l'expérience et appuyée sur des principes scientifiques.

La récréation du midi est suivie de 2 heures d'étude pendant lesquelles les élèves s'occupent à la rédaction des notes qu'ils ont prises pendant le cours; ils s'occupent aussi de la lecture de quelque ouvrage qui traite spécialement d'agriculture et qu'ils se procurent à la bibliothèque de l'école qui compte près de 300 volumes. L'étude est suivie d'un cours sur l'agriculture, puis les élèves se rendent aux bâtiments pour préparer et donner le repas du soir aux animaux des différents départements de la ferme. Ils apprennent ici à faire des litières convenables et à disposer des animaux avec sécurité pendant la nuit. Pendant les deux heures consacrées à ce travail, on s'occupe à couper la paille et le foin ainsi que les racines destinées à la nourriture des animaux. On prend encore ici les notes nécessaires au comptable, puis on va prendre le souper.

Le souper en été est suivi d'un cours d'horticulture pratique, et en hiver de récréation, laquelle est suivie de la prière du soir, après laquelle il y a un cours de trois quarts d'heure suivi du coucher qui a lieu à neuf heures.

Les élèves sont partagés en deux divisions, et travaillent une demi-journée chacun, tous les jours, par relevée, en hiver comme en été, moins les heures de cours; ainsi, quand la première division est à l'étude l'avant-midi, de 7 à 11 $\frac{1}{2}$ heures, la seconde division est aux bâtiments ou à l'atelier pendant l'hiver, et aux champs pendant l'été, et *vice-versâ* pour l'après-midi. Toutes les semaines, les rôles sont changés afin que chaque division supporte à son tour la chaleur du jour. Les jours du dimanche et fêtes, le lever se fait à 5 $\frac{3}{4}$ heures, et il n'y a d'étude que le soir après la prière. Ces jours-là, les élèves catholiques assistent à tous les offices religieux, et en outre, ils ont un cours d'enseignement religieux d'une heure.

Cahier d'honneur—Pour donner de l'émulation aux élèves et les stimuler à bien faire et à penser pour eux-mêmes, en même temps, afin de voir jusqu'à quel point ils ont profité de leurs études et de leurs lectures, la Direction a eu l'heureuse idée

de créer le *Cahier d'honneur*. Dans ce cahier les élèves sont obligés de faire des compositions sur des sujets agricoles, sans le secours de livres ou de cahiers, et sous la surveillance du Professeur. La composition étant finie au temps assigné, qui est, ordinairement de deux heures, elle est remise au Professeur qui la corrige d'après les règles suivantes: Chaque composition représente 16 points et toutes celles qui n'atteignent point ce nombre sont exclues du cahier d'honneur. J'ai vu ce cahier, j'ai même lu quelques-unes des compositions qui m'ont paru bien rédigées et surtout bien raisonnées. Voici les noms de ceux dont les compositions sont entrées dans le cahier d'honneur: M. M. Auguste Fafard, Joseph Parent, Onézime Carrier, Clovis Roy, Silvio Michaud, David Guérin, Jos. Roy, George Sylvain, Onézime Canac Marquis.

Dépôt d'Instruments aratoires—La ferme possède encore une bâtisse spécialement construite pour un dépôt d'instruments aratoires perfectionnés. Ce dépôt se compose de tous les instruments de la ferme et de ceux achetés par la Chambre d'Agriculture. Ces instruments sont quelquefois prêtés à des voisins qui veulent en faire l'essai et en juger par eux-mêmes. Ici les cultivateurs de toutes classes ont constamment sous les yeux des modèles qu'ils peuvent acheter après en avoir vu le fonctionnement, ou bien les construire eux-mêmes à meilleur marché. C'est ainsi que Mr. Aubut, cultivateur intelligent de Ste. Anne, a construit une machine à brayer, qui promet de bien faire, et plusieurs autres ont profité de cette collection pour faire la commande de plusieurs sortes d'instruments aratoires, dont ils auraient ignoré l'existence sans le dépôt d'instruments de l'Ecole Agricole de Ste. Anne.

Bourses—Il ne me reste plus maintenant, M. le Président, qu'à vous parler des bourses créées par la Chambre d'Agriculture en faveur de l'Ecole de Ste. Anne. Vous vous rappelez qu'à sa séance du 13 décembre 1863, la Chambre d'Agriculture, pénétrée de l'importance et de la nécessité de l'éducation agricole, votait une somme de \$1000 pour la création de 20 demi-bourses pour correspondre aux 20 districts judiciaires du Bas-Canada. Des circulaires furent adressées aux présidents de toutes les sociétés d'agriculture du Bas-Canada, leur expliquant la nature de la chose et leur demandant de vouloir bien faire le choix de quelque sujet dans leur arrondissement pour profiter des avantages offerts par la Chambre d'Agriculture. Malheureusement, on n'a pas compris l'intention et l'esprit de cette mesure, et l'apathie s'en mêlant, la Chambre d'Agriculture s'est vue dans l'obligation de faire ce choix elle-même. Malgré toute la diligence possible et de nombreux efforts pour s'assurer les 20 sujets voulus, je regrette d'être forcé de dire que lors de ma visite, 15 seulement suivaient le cours de l'école. Et pourtant dans un pays comme celui-ci, on devrait comprendre l'importance d'instruire la classe agricole. En effet, dans ce pays, où cette classe représente pour le moins les deux tiers de la population, et où elle possède de vastes étendues de terre, la culture se fait le plus souvent par routine. Combien de cultivateurs qui, par le manque de connaissances comme celles qu'on donne à l'école de Ste. Anne, perdent les bénéfices qu'ils pourraient retirer du fruit de leurs labeurs. Plus on approfondira la science de l'agriculture, plus on se convaincra des avantages qu'elle donnera au cultivateur, et quelque soit la somme de ses connaissances pratiques, sa culture sera toujours meilleure quand elle sera appuyée sur une théorie raisonnée et éprouvée par de longues années d'expériences. De là la nécessité d'institutions comme celle de Ste. Anne, pour enseigner à nos fils de cultivateurs, cette science si nécessaire pour les guider dans la plus belle, la plus utile et la plus noble des vocations. Honneur donc et remerciements à la Corporation du Collège de Ste. Anne, qui n'a reculé devant aucun sacrifice pécuniaire, pour

fonder un établissement aussi utile et si éminemment patriotique. Elle a parfaitement compris la vérité de cette parole : " *Le sol, c'est la patrie, améliorer l'un, c'est servir l'autre.* "

" Espérons donc qu'elle recevra du pays l'encouragement qu'elle mérite, et ça sera la meilleure récompense qu'elle puisse attendre....."

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Dans notre dernière *Quinzaine*, nous disions : " Les nouvelles qui nous arrivent tous les jours du théâtre de la guerre, sont tellement contradictoires, que nous n'osons les faire connaître. Nous préférons attendre un engagement décisif ou au moins ayant un caractère plus sérieux que ceux que l'on signale. "

Depuis, cet engagement a eu lieu et a été suivi de terribles effets. Après trois jours consécutifs de la lutte la plus acharnée, des deux côtés, l'armée du Nord est entrée l'arme au bras, et à la lueur d'un embrasement presque général, dans la capitale des Etats du Sud. Oui, Richmond qui, il n'y a encore que quelques jours, paraissait bien affermie sur ses bases et semblait encore promettre une longue résistance, n'est plus qu'une ville soumise et profondément humiliée dans ses ruines. C'est le 2 du présent, à 8 heures 15 minutes du matin que Richmond a été pris et évacué en grande partie par ses habitants.

Cette nouvelle a été reçue à New-York, avec un enthousiasme sans pareil. Aussitôt que les dépêches ont été publiées, presque toutes les maisons de l'immense Broadway ont arboré les couleurs nationales. Vers midi les cloches de l'église St. Paul se sont mises en branle, et tous les clochers de la ville firent entendre leurs plus joyeux carillons.

Dans les tribunaux les plaidoiries ont été suspendues, les juges ont lu les dépêches en public, et les ont fait afficher dans les salles d'audience.

Même réjouissance à Philadelphie, où il y a eu des processions de pompiers ; à Baltimore, où on s'embrassait dans les rues ; à Washington, où toutes les boutiques ont été fermées et les affaires suspendues. A tous les coins de rues on pérorait, on applaudissait, on témoignait sa joie par des cris sauvages, des libations les plus abondantes.

Le secrétaire d'Etat a voulu qu'à Washington cette fête fut couronnée par des salves d'artillerie, et une illumination générale dans la soirée.

Enfin, sur tous les points du territoire, la nouvelle a été accueillie par des manifestations publiques.

Aujourd'hui voici les questions que chacun s'adresse : Où est le général Lee ? Réussira-t-il à échapper à la poursuite de Grant ? Pourra-t-il rejoindre le général Johnston, et refaire en quelque sorte son armée ?

Les journaux du Nord répondent à ces différentes questions de diverses manières. Les uns prétendent que la terrible lutte soutenue trois jours durant par l'armée de Lee, a suffi pour la démoraliser complètement, et qu'elle a cessé d'être un élément formidable de résistance.

D'autres disent qu'il y a plusieurs lignes de retraite pour Lee, qu'il est même possible qu'il fasse une nouvelle tentative sur Washington, pour compenser la perte de Richmond. Cette hypothèse pourtant est à peu près en dehors des choses possibles, car le général Mancoek défend la Vallée avec des forces qui doivent égaler en nombre l'armée amoindrie de Lee ; et dans tous les cas, des troupes peuvent être envoyées par eau de City Point à Washington, avant que Lee puisse y arriver.

D'autres encore prétendent qu'une combinaison de ce qui reste des armées de Lee et de Johnston ferait une armée assez considérable pour prolonger la guerre, quoiqu'insuffisante pour en changer les résultats inévitables.

L'armée du Nord fait les plus grands éloges du général Sherman, et soutient que son habileté, son énergie et sa célérité, le place au premier rang parmi les plus célèbres guerriers des temps modernes.

Maintenant quelles seront les conséquences qu'aura cet événement au point de vue de la situation générale ? La presse est unanime, ou à peu près, pour y voir le signe d'une prochaine pacification. Il est vrai que, dans un de ses messages, Jefferson Davis a déclaré que ni la chute de Richmond, ni celle de Wilmington, ni celle de Charleston, ou de Savannah, ou de Mobile, ou de toutes ces places combinées, ne pourrait affecter l'issue de la lutte.

Il peut être aisé, dit un journal du Nord, pour des meneurs passionnés et désespérés, de parler de la possibilité de continuer la lutte ; mais dans quel but ? Le Sud est réduit à la défensive, et il en est aujourd'hui arrivé à un tel point que la guerre défensive ne peut même plus offrir qu'une résistance négative.

Le *Daily News*, seul, soutient que la chute de Richmond n'implique pas la cessation des hostilités.

" Le général Lee, dit-il, est un soldat supérieur, un bon chrétien, un homme à vues très-libérales. Il n'a montré aucune ambition de la renommée militaire ou des honneurs politiques. Il n'a jamais été prodigue de la vie humaine ; il a toujours été prudent et prévoyant, et pas un homme ne déplore plus que lui l'effusion du sang, la misère et la dévastation qui ont été le cortège de la guerre civile.... Aussi longtemps donc que le général Lee ne se rendra pas, et restera sur le champ de bataille, il faudra croire qu'il n'a pas perdu confiance dans le succès final. S'il croyait que le sort adverse est irrévocablement contre lui, il se hâterait de mettre bas les armes et de s'avouer vaincu. "

Nous voilà forcé de couper court aux détails pour enregistrer un nouvel événement de la plus haute importance. Cet événement est une réponse catégorique à toutes les conjectures qu'on a pu faire sur l'évacuation de Richmond.

LE GÉNÉRAL LEE PRISONNIER AVEC TOUTE SON ARMÉE !!!

D'après une dépêche télégraphique, transmise du théâtre de la guerre au *Mercury*, le général Grant écrit à M. Stanton, que le général Lee s'était constitué prisonnier avec toute son armée, aux conditions posées par le général du Nord,

Voici la courte correspondance qui a été échangée entre les deux généraux :

“ Appotomay Court House, 10 avril.

“ Au général Lee.—Conformément à ma lettre du 8, je propose de recevoir la soumission de l'armée de la Virginie aux conditions suivantes :

“ Les rôles de tous les officiers et soldats devront être faits en double : une copie devra être donnée à un officier désigné par moi, l'autre devant être gardée par tels officiers que vous pourrez désigner. Les officiers devront promettre sur parole de ne pas prendre les armes contre le gouvernement des Etats-Unis, jusqu'à ce qu'ils soient échangés, et chaque compagnie ou commandant régimentaire devra signer une pareille promesse, pour les hommes sous son commandement.

“ Les armes, l'artillerie et la propriété publique devront être remis aux officiers que je nommerai pour les recevoir. Cela ne comprendra pas les armes que portent les officiers, ni leurs chevaux ou bagages privés.

“ Cela fait, chaque officier et soldat pourra retourner dans ses foyers, et ne sera pas troublé par les autorités des Etats-Unis, tant qu'il observera la promesse faite, et les lois qui seront en force là où il résidera.

“ (Signé,) U. S. GRANT, Lt.-Général. ”

“ Quartiers-généraux, armée de la Virginie, 9 avril.

“ Au général U. S. Grant.—J'ai reçu votre lettre de ce jour, renfermant les conditions de la remise entre vos mains de l'armée de la Virginie du Nord, telle que proposée par vous.

“ Comme elles sont les mêmes que celles exprimées dans votre lettre du 8 du courant, elles sont acceptées.

“ (Signé,) R. E. LEE, Général. ”

Nous croyons que la soumission de tous les états du Sud sera la conséquence forcée de ce grand événement. En effet, comment pourraient-ils soutenir la lutte avec des forces aussi amoindries que celles qui leur restent ! Que peut l'armée de Johnston sans celle de Lee !

Nous devons donc attendre encore d'importantes nouvelles dans peu de jours.

L'abondance des matières nous met dans la nécessité d'abrégier cette *Quinzaine*, et de remettre à une autre fois les nouvelles du Mexique, de l'Europe, etc.

Rapport du Ministre de l'agriculture.

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt le “ Rapport du Ministre de l'Agriculture, l'Hon. M. McGee. ” Dans l'impossibilité de le reproduire en entier, nous allons signaler, par une analyse rapide, les points les plus saillants.

L'honorable ministre constate l'état déplorable du Bureau de l'agriculture, quoique ses deux prédécesseurs immédiats, les honorables Evanturel et Letellier, aient opéré des changements importants pendant le peu de temps que les événements politiques leur ont permis de présider à ce département.

“ Au moment, dit-il, où je fus investi de sa direction, je compris la nécessité de me procurer les services d'un assistant habile et éclairé, qui put inaugurer dans ce département un nouvel ordre de choses. Aussitôt j'appelai à mon secours M. J. C. Taché, si bien connu par ses aptitudes administratives, et si profondément versé dans les études topographiques du pays.

“ Son premier acte fut d'ordonner et de diriger un inventaire de tout ce qui se trouvait dans l'édifice du Bureau de l'agriculture. Dans l'exécution de ce premier acte la discipline fut rétablie, des abus sérieux reçurent leur coup de grâce. Dès la fin de l'année tous les documents avaient reçu leur place dans un classement préliminaire. Je puis dire que le département est déjà remis à neuf. ”

Après ces considérations générales, l'honorable Ministre s'occupe de l'agriculture en particulier, il exprime le regret que les relations entre ce département et les Chambres d'agriculture du Haut et du Bas-Canada ne soient pas plus intimes. Il espère que cet ordre de chose changera bientôt. Il parle en particulier avec éloge de la culture du lin, de la vigne et du tabac. Quant à la vigne, un mémoire préparé sur ce sujet, par M. J. C. Taché, et annexé à ce rapport, sera plus tard reproduit en entier dans la *Gazette*.

Nous trouvons ensuite un témoignage éclatant en faveur de l'établissement agricole de Ste. Anne, et nous croyons devoir le reproduire ici en entier :

“ La petite pitance, créée par le fonds destinée à l'éducation agricole et la dotation faite par la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada d'une demi-bourse pour chaque district, a permis aux généreux propriétaires de l'Ecole d'Agriculture de Sainte Anne de maintenir, avec un succès croissant, leur jeune et intéressante institution.

“ Il n'est peut-être pas inutile d'observer que des écoles toutes spéciales de ce genre ne peuvent pas se maintenir avec leurs seules ressources : si des deniers publics et des dotations sont nécessaires au maintien des écoles ordinaires, placées dans les conditions d'un grand nombre relatif d'élèves pour un ou deux instituteurs, combien plus doit-il être nécessaire de subventionner des écoles obligées de maintenir plusieurs professeurs pour un nombre nécessairement limité d'élèves. La ferme-modèle attachée à pareille école doit, sans doute, être une source de revenus et il en est ainsi pour la ferme de Sainte Anne ; mais un moment de réflexion suffit à faire voir que nulle ferme d'une étendue ordinaire, bien que considérable, ne peut, quelque soit le genre de culture qu'on y adopte, subvenir aux frais extraordinaires que nécessite l'enseignement théorique et pratique d'une science comme celle de l'agriculture, lequel enseignement demande de nombreux professeurs et des bibliothèques, musées, ateliers, etc. etc.

“ Le personnel de l'école de Sainte Anne se compose de six professeurs, dont trois résident avec les élèves ou sont constamment avec eux, et trois viennent à l'école au temps de leur cours ; à ces six professeurs s'ajoutent un chef de ferme, maître pratique, et un contre-maître ouvrier, chef d'atelier.

“ Vingt-cinq élèves ont fréquenté l'école pendant le cours de l'année 1864. Nul doute que cette institution n'ait déjà produit un très grand bien, et je suis heureux de constater avec quelle sollicitude paternelle la Chambre d'agriculture du Bas-Canada veille sur elle.

“ Il n'est pas sans intérêt de relater ici, alors que je parle de l'instruction agricole, que dans le Haut et le Bas-Canada, des professeurs d'agriculture sont attachés à divers collèges et écoles,

et que cette pratique si utile au pays tend à se répandre et à se généraliser de plus en plus."

Le reste de ce rapport est consacré aux divers sujets suivants : les arts et manufactures, la colonisation, l'immigration, les brevets et privilèges d'inventeurs, et les statistiques.

L'École d'agriculture de Ste. Anne jugée par la "Revue Agricole."

Nous lisons dans le dernier numéro de la *Revue agricole* une appréciation très-flatteuse dont les amis de cette institution naissante nous sauront gré sans doute de reproduire les parties les plus saillantes.

M. Perrault s'exprime ainsi : " Nous ne dirons rien des cours qui aujourd'hui comprennent en principe toutes les matières enseignées dans les écoles spéciales européennes, y compris un cours de législation rurale. Le progrès est évident et nous y applaudissons avec d'autant plus de plaisir, que de tout temps nous avons maintenu que c'était là le seul enseignement possible dans notre pays. . . . Nous avons une école spéciale à Ste. Anne qui adopte en principe l'enseignement complet des écoles impériales de France. Oui, le rapport que nous publions aujourd'hui contient en théorie et en pratique toutes les dispositions de l'enseignement de Grignon. . . . Nous devons donc nous féliciter tous ensemble des résultats obtenus dans l'enseignement complet donné à l'École d'agriculture de Ste. Anne."

Comme on le voit, cette appréciation est très-flatteuse. L'eût-elle été même moins, elle ne laisserait pas d'être encore un bon encouragement pour les promoteurs et les protecteurs de cette œuvre. Nous remercions en leur nom le savant rédacteur de la *Revue*. Mais comme toute médaille a son revers, voyons un peu de l'autre côté. Nous y lisons que " l'enseignement agricole de Ste. Anne semble avoir dépouillé les langes dont on l'entourait avec tant de sollicitude à sa naissance. . . . Il ne lui est plus défendu de consulter les meilleurs auteurs. . . . Le progrès est évident, et nous y applaudissons avec d'autant plus de plaisir, que de tout temps nous avons maintenu que c'était là le seul enseignement possible dans notre pays. . . . Cette opinion émise alors avec trop de franchise nous a mérité bien des ennuis, même des attaques incessantes dont nous sommes encore le point de mire." Un peu plus loin, le savant rédacteur semble vouloir s'attribuer tout le mérite du mouvement qui commence à se manifester un peu partout en faveur de l'agriculture depuis sept ans qu'il est chargé de la *Revue*. Suivant lui l'enseignement agricole entre autre, sans parler d'autres heureuses innovations introduites depuis quelques années, lui est seul redevable de tout le bien accompli. L'ère nouvelle du progrès marchant à pas accéléré, date de l'an de grâce de la fondation de la *Revue Agricole*. Nous n'avons aucune objection à ce qu'il dise cela, s'il croit que cette pensée soit un stimulant nécessaire pour fortifier son zèle pour la cause. Mais nous devons protester contre cette prétention au nom de tous ceux qui, placés en dehors des influences de la *Revue*, sur toute la surface du pays, travaillent activement au progrès de l'agriculture, dans les champs, dans la presse, et dans les assemblées publiques. Nous devons proclamer que les causes de ce mouvement sont nombreuses et très-diverses, comme par exemple, la Chambre d'agriculture qui, avec le peu de moyens que la loi met à sa disposition, sait donner des encouragements à toute initiative généreuse, les sociétés d'agriculture et leurs expositions de comtés, si abusives qu'elles soient en beaucoup d'endroits, le journalisme agricole qui depuis plusieurs années compte plusieurs publications, la presse politique elle-même, qui ne dédaigne pas de s'occuper occasionnellement des questions agricoles, enfin l'initiative de quelques particuliers, qui ne craignent

pas de confier à l'agriculture des capitaux que tant d'autres gaspillent sans profit dans le luxe et la paresse.

Nous ne prétendons pas contester à M. Perrault sa bonne part d'influence dans le progrès que nous venons de signaler. Nous lui laissons surtout sans réserve tout le mérite de son bon vouloir, de son énergie et de son courage à toute épreuve, de ses bonnes et fortes études, et de son dévouement sincère : qualités précieuses, si elles n'étaient pas mêlées de défauts qui rendent le plus souvent impossible le bien que sa tête ardente a rêvé. En se posant, comme il le fait, comme l'unique défenseur des intérêts agricoles, donnant le branle à tout ce qui se fait de bien, il est loin de servir la cause qu'il veut défendre. C'est un malheur. S'il était plus accessible aux conseils de ses amis, avec des connaissances étendues en agriculture, et des talents incontestables que l'on aime à lui reconnaître, sa parole serait toujours une bonne autorité. Puisse-t-il ne pas attendre la vieillesse pour le comprendre.

Le plan de l'école de Ste. Anne était conçu et écrit tel qu'il a été mis à exécution, avant que M. Perrault eût écrit sur l'enseignement agricole. C'est donc à tort qu'il semble s'attribuer ce qui s'y fait aujourd'hui. Il aurait voulu que notre école vint au monde grande, forte et bien constituée, et qu'elle fut de suite capable de marcher au train de poste. Il ne pouvait en être ainsi. Sans sortir de son programme et sans changer sa constitution, elle a grandi comme tout être organisé, et vivant de sa vie propre.

Quoique veuille bien en dire M. Perrault, elle est encore loin de Grignon. Elle pourrait sans doute arriver jusque là, et elle y arrivera si elle reçoit l'encouragement mérité ; car elle contient en principe le germe de tous les développements dont peut être susceptible une institution destinée au haut enseignement, quand le temps sera venu de le donner. Mais pour le moment, tout en méditant de nouveaux accroissements pour l'avenir, elle se contente d'un rôle plus modeste, celui de faire de bons et intelligents agriculteurs *praticiens*, suffisamment instruits de tout ce qui concerne la pratique raisonnée de l'agriculture, sans s'occuper encore de faire de grands savants.

En terminant, nous demanderons au savant rédacteur de la *Revue*, de nous offrir à l'avenir plus souvent que par le passé, des occasions de lui applaudir. Nous pouvons l'assurer que nous serons toujours heureux d'en profiter ; car la *Gazette des Campagnes*, si occupée qu'elle soit de la fabrication des engrais et de recettes d'apothicaires, trouvera toujours dans son bureau de direction, assez d'intelligence pour comprendre ce qu'il y a de bien et de bon dans la *Revue*, et assez de justice pour lui en tenir compte.

Travaux de la saison.

Nos champs sont aujourd'hui presque entièrement découverts, et fument comme au beau milieu de mai. Dans quelques jours, à l'exemple des cultivateurs des environs de Montréal et des townships de l'Est, nous pourrions commencer les importants travaux du labour et des semailles. En attendant cet instant fortuné, nous ne pouvons faire mieux que de préparer les couches chaudes qui doivent recevoir les graines de melon, de concombre, de raves, de tabac, etc.

Mais deux choses doivent nous occuper par-dessus tout :

1o. Bien préparer le champ destiné à la culture par un bon labour, s'il n'a pas été fait à l'automne, par des fossés ou des rigoles qui peuvent enlever à la terre son excès d'humidité, par des roulages et des hersages plusieurs fois répétés, surtout si le

sol est compact. Si votre labour est fait régulièrement, si les espaces entre chaque raie de charrue sont bien remplis, si la surface du champ est bien aplaniée par un bon hersage, et que la terre soit assez affermie pour que les chevaux n'y enfoncent pas, toute la semence demeurera à la surface, sera également recouverte, et si elle est bonne, elle lèvera régulièrement et entièrement.

20. Faire un bon choix de la semence. Il faut éviter avec soin de confier à votre champ une semence avariée, soit qu'elle ait reçue du mauvais temps, soit qu'elle ait été atteinte par la rouille, la carie ou blé noir, le charbon, ou encore qu'elle ne soit pas arrivée à une parfaite maturité. Ce serait aussi une faute grave de semer du grain parmi lequel se trouve beaucoup de graines de mauvaises herbes.

Il y a toujours un immense avantage à semer du beau et bon grain, lors même qu'on se trouve dans la nécessité de le payer un prix élevé. Un minot de blé bien conditionné vous rapportera, si le terrain est bien préparé, autant et plus que trois à quatre minots de semence même grain, mais qui ne lèvera qu'en partie, et donnera une pitoyable récolte.

Quand on achète du grain que nous ne pouvons juger que par l'apparence extérieure, il est bon de l'éprouver, en en mettant quelques poignées dans l'eau, si un grand nombre de grains demeure à la surface, c'est la preuve qu'il est peu propre à la semence; ou encore mieux en trempant dans l'eau chaude quelques grains, et les mettant ensuite dans un morceau d'étoffe que l'on suspend au-dessus d'un poêle. De cette manière la germination devra s'opérer promptement.

Quant aux avantages de chauler la semence, personne ne doit en douter aujourd'hui. Malgré cela bien des cultivateurs négligent cette précaution, soit par indifférence, soit sous le faux prétexte qu'ils n'ont pas le temps. Pourtant le procédé que nous avons recommandé les années précédentes est bien efficace et d'une facile exécution: Tout consiste à mettre une livre de couperose dans deux gallons d'eau, de la faire dissoudre. Aussitôt après, on arrose avec ce mélange le tas de blé avec un balai, ayant soin de remuer avec la pelle jusqu'à ce que tout le tas se trouve imbibé, et que l'eau commence à couler autour. Alors avec de la chaux éteinte mélangée de cendre, on assèche son tas de blé de manière à ce que chaque grain en soit bien imprégné. La semence ainsi préparée peut attendre plusieurs jours ou être semée de suite.

Si on manque de chaux on peut se servir de cendre non éteinte. La couperose n'est pas d'une nécessité absolue, mais étant un poison vif, elle a sur toute autre substance employée, l'avantage de protéger la semence contre les insectes qui ont coutume de la rechercher dans la terre.

Encouragement pour la culture du chanvre, du lin et du tabac.

Nous informons ceux qui voudraient cultiver le chanvre et le lin, qu'ils trouveront de la graine à l'École d'agriculture de Ste. Anne. Comme ces graines sont destinées à propager de plus en plus des plantes si utiles, elles ne sont que prêtées. Il

faudra en remettre une quantité double l'automne prochain, afin de pouvoir donner plus d'extension à ces cultures l'année prochaine et les années suivantes.

Comme la quantité à distribuer est peu considérable, les demandes doivent se faire immédiatement, et chacun ne peut compter que sur une quantité très-limitée.

Quant au tabac, nous espérons en recevoir prochainement d'un ami de Montréal pour le compte de la Société d'agriculture de Kamouraska. Les directeurs de cette société seront prévenus à temps. Nous pourrions toutefois offrir, dès à présent, de la graine du tabac de la Havane à ceux qui voudraient en faire des essais.

S'adresser au Révd. M. Méthot, directeur de l'École.

M. Stanislas Drapeau.

La nomination de M. S. Drapeau, si bien connu par son zèle et ses écrits en faveur de la colonisation, à un emploi permanent, dans le Bureau de l'agriculture et des statistiques, sera approuvée par tous les partis.

Le Gouvernement a fait un très-heureux choix, une précieuse acquisition, en s'assurant pour toujours les services de cet homme dévoué et intelligent.

Bon exemple à suivre.

Nous accusons réception des listes suivantes de nouveaux abonnés: De Et. Grondin, écrivain, arpenteur, Rimouski, 7 abonnés, dont 5 pour la Société d'agriculture de Rimouski; de P. S. Gendron, écrivain, Ste. Rosalie, 14 abonnés pour la Société d'agriculture du comté de Bagot; de H. Hurteau, écrivain, N. P., de St. Lin, 7 abonnés; de Edm. LaRue, écrivain, N. P., St. Antoine de Tilly, 3 abonnés; du Révd. M. C. A. S. de Carufel, Blandford, 2 abonnés; du Révd. M. P. Fauteux, de Windsor, H.-C., 2 abonnés; de M. Z. Lapière, St. Laurent, I. O., 2 abonnés.

Nos remerciements à ces généreux amis de la cause agricole.

Nous remettons au prochain numéro, notre réponse à M. Perrault sur le *thé canadien*; aussi la fin du Rapport de M. Boucher de la Bruyère, sur la colonisation.

RECETTES.

Manière d'entretenir la santé des arbres.

Pour entretenir la santé des arbres, et détruire les insectes qui s'attachent à leur tronc et à leurs branches, on emploie une solution de potasse. On délaie dans un pot d'eau gros comme un jaune d'œuf de potasse, telle que fabriquée par nos défricheurs. Les arbres lavés avec cette eau ont une écorce luisante qui annonce la vigueur et la vie.

Ce moyen n'est pas nouveau et toute composition soit acide ou alcaline, étendue d'eau, produira le même effet; mais ce qui contribue peut-être plus encore à la prospérité des arbres que les lotions d'eau de potasse, c'est le soin qu'il faut prendre d'ajouter chaque année, au pied des arbres, un compost de chaux, de boue, de cures de fossés et de fumier; si l'on agissait ainsi dans tous les jardins et vergers, si on arrosait les arbres avec des eaux engraisées, on verrait succéder la vie à la langueur, et les arbres produire chaque année, si surtout on retardait leur floraison.

PETIT-PIERRE

OU

LE BON CULTIVATEUR.

ENFANCE DE PETIT-PIERRE.

XXI. COMMENT LA LAINE DES BREBIS DE PETIT-PIERRE FOURNIT À BIEN DU MONDE

(Suite.)

“ Si je n'avais jamais essayé auparavant, pensait-il, si je n'avais pas toujours bien observé, avec toute l'attention possible, comment font les laboureurs, les meilleurs, les plus habiles laboureurs ; si je n'avais pas tout étudié d'un bout à l'autre, depuis la main qui tient le manche, jusqu'aux pieds qui marchent dans le sillon, je croirais qu'il y a quelque chose que je ne sais pas ou que je ne veux pas faire. . . . Mais c'est là, c'est bien là dans ma tête, disait-il et portant le doigt à son front : c'est comme si je labourais à l'instant même ; rien n'y manque, ça ne peut pas ne pas aller. . . . et cependant ça n'a pas été du tout. . . . C'est manqué, c'est raté. Je vais passer pour un moutard et un menteur, et j'ai perdu trois francs par-dessus le marché. . . .”

Et voyant passer et repasser à quelques pas les attelages des grands valets, il suivait d'un œil de regret et d'ennui ces bœufs si patients, si bien dressés, qui ne faisaient pas un pas plus rapide que l'autre, et il se disait encore en lui-même :

“ Ah ! si j'avais eu ceux-là, comme je m'en serais tiré !

Le pauvre garçon ne doutait pas que son infortune avait été habilement et très-méchamment préparé ; il ne se doutait pas que bien d'autres, à sa place, auraient échoué comme lui.

XXX. OU L'ON VOIT QUE PETIT-PIERRE NE SE DÉCOURAGEAIT PAS FACILEMENT.

Quand vint l'heure du goûter, les laboureurs, sans dételer, quittèrent un moment l'ouvrage et allèrent s'asseoir au-dessous du champ, sur le bord d'un chemin creux opposé à celui où se cachait Petit-Pierre. Un grand ormeau ombrageait le talus gazonné, et une source jaillissait à côté ; c'était là que les robustes travailleurs venaient boire un bon coup de bonne eau claire, en mangeant le pain bis de leur goûter.

En ce moment Petit-Pierre n'y put tenir, il sauta dans le champ, courut à l'attelage du premier valet, saisit l'araire d'une main, un énorme araire deux fois lourd comme celui d'Etienne ; empoigna de l'autre main la longue gaulle à piquer les bœufs et fit timidement cet appel de la langue, ce bruit intraduisible par écrit, à l'aide duquel les laboureurs mettent leurs animaux en marche.

Les bœufs marchèrent à merveille, et Petit-Pierre eut la joie enivrante pour lui de voir s'ouvrir sous le soc, qu'il dirigeait le pus parfaitement du monde, une raie de labour plus nette, plus clorrecte et plus droite que celle commencée, un instant avant, par le grand valet ; le grand valet passait cependant pour le meilleur laboureur de Fontanes.

Après avoir fait une raie presque entière, il s'esquiva sans bruit, content comme on peut le croire et tout à fait réconcilié, au moins avec lui-même. Mais cela ne lui pouvait suffire ; il réfléchit de nouveau, tourna et retourna cent fois ses idées dans sa petite cervelle ; s'ingéniant, se cassant la tête dans le but de découvrir pourquoi les bœufs d'Etienne, pourquoi l'araire d'Etienne avaient de si détestables caprices et ne voulaient pas marcher droit.

Ne devinant pas encore complètement la vérité, il n'eut pas la pensée d'aller examiner l'instrument ; mais il se dit à part lui ;

“ Ces bœufs ont été malmenés, surmenés, effarouchés d'une manière quelconque ; c'est sûr, c'est tout à fait sûr.”

Le soir à souper, quand on voulut le gouailler un peu sur sa mésaventure, il avait déjà repris toute son assurance. Et le premier valet lui ayant demandé s'il se chargeait à lui tout seul d'achever le labour du champ dans une année : “ Bon Dieu, répondit-il vous pouvez rire, vous et les autres ; il n'y a peut-être pourtant pas de quoi, autant que vous croyez bien. D'ailleurs, ce n'est vraiment pas malin de travailler avec vos bœufs, à vous. Des bœufs qui labouraient tout seuls, des bœufs sans méchanceté, et si dociles, que le jour où la demoiselle voudra passer derrière et leur dire d'aller, même sans qu'elle ait à toucher au manche de l'araire, ils feront leur guéret tout aussi bien qu'avec vous.

— Tu as plus de langue ce soir que ce matin, petit, fit le valet.

— Bah ! vous n'auriez peut-être pas non plus beaucoup de gloire, s'il vous fallait lier les petits bœufs et aller finir vous-même le sillon d'Etienne.”

Le père Martin, Jeannette elle-même avec tout le monde, furent choqués de la présomption du petit homme ; et comme tout le monde, alors, était aise qu'il en eût l'affront bien complet, il fut entendu que, le lendemain Petit-Pierre recommencerait la tentative avec les grands bœufs.

Là-dessus Petit-Pierre s'alla coucher, après avoir complètement retrouvé sa confiance en lui-même, son courage et sa volonté ; seulement, au moment de s'endormir, il repassa attentivement dans son esprit toutes les précautions qu'il croyait bon de prendre quand il se remettrait au labour, comme d'examiner avec soin, avant d'entrer dans le guéret, si les bœufs n'auraient rien qui pût les gêner sous le joug, si l'araire était convenablement réglé, si l'aiguillon de l'aiguillade serait assez long et assez pointu et ne serait ni trop pointu ni trop long.

Toutes ces réflexions faites et bien faites, il ferma les yeux et fit, comme la maison toute entière, un bon somme.

XXXI. ON DÉCOUVRE LA MALICE ET LES HAUTS FAITS D'ÉTIENNE. TRIOMPHE DE PETIT-PIERRE AU LABOUR.

Le lendemain donc, Petit-Pierre conduisit les grands bœufs aux champs ; et, pour ne pas rester oisif, le premier laboureur mena les petits bœufs. Le père Martin et Jeannette suivirent encore.

Petit-Pierre arrivé avant tous, attela ses bêtes, fit une rapide mais attentive inspection de tout l'attelage, souleva l'araire hors du guéret, l'examina de même, très-prompement, dans toutes ses parties, et fit enfin tout ce qu'il avait en le tort de ne pas faire la veille, en prenant l'attirail laissé par Etienne. Satisfait de son double examen, il mit ses bœufs en marche et les dirigea avec un plein succès jusqu'au bout du sillon. En se retournant, il vit avec joie qu'il venait de faire une raie de labour complètement irréprochable, et que tout le monde applaudissait avec quelque surprise à ce succès de l'apprenti laboureur.

Le premier valet, qui s'était arrêté à regarder un moment, n'attela qu'après les autres, et les autres se mirent aussi à le regarder faire.

Pas plus que la veille, les bœufs ne partirent au premier appel ; et, sur un coup vigoureux d'aiguillon, ils firent sauter en l'air le manche de l'araire, et du contre-coup tomber le laboureur. Seulement, comme le grand valet avait mieux que Petit-Pierre serré le manche, le manche le renversa plus rudement encore et lui écornifla le menton d'une cruelle manière.

“ Il y a un sort, c'est sûr qu'il y a un sort, fit le pauvre garçon en se rajustant.

— Il n'y a pas de sort du tout, dit Petit-Pierre, qui cette fois s'était mis à examiner l'araire : il y a qu'Etienne est un fameux

trâtre ; il y a que bien des gens sont châtiés rudement qui ne l'ont pas mieux gagné. Voyez comme il a faussé ce régulateur : voyez si ce soc ne fera pas toujours sauter le manche au visage des labourers, en plongeant dans la terre et en piquant la première pierre venue à quarante centimètres de profondeur."

L'examen du père Martin et de tous les valets confirma l'opinion de Petit-Pierre ; et il ne resta plus un doute à personne, quand on eut vu la grande et méchante aiguille enfoncée au bout de la gaule.

On redressa alors le manche de l'araire ; on régla l'entrure ; et Petit-Pierre, se remettant à l'œuvre avec les petits bœufs, laboura aussi bien, même un peu mieux que celui qui l'a inventé.

Il fut dès lors entendu que Petit-Pierre servirait de troisième labourer, et qu'un enfant du village, bien guidé et bien surveillé par lui, mènerait paître les colons jusqu'à la fin de la saison.

Et Jeannette dit alors au père Martin, en regagnant le logis : " Tout hier, on s'est bien moqué de Petit-Pierre ici ; ce n'est pourtant pas le plus bête de la maisonnée."

XXXII. LA NOËL ARRIVE.

La semaille s'acheva ainsi rapidement dans les conditions les meilleures, sans que le départ d'Etienne eût causé le moindre dérangement ou le moindre retard.

Notre petit ami avait donc rempli on ne peut mieux son rôle dans cette grande besogne, et il était réellement devenu un des personnages les plus utiles de la maison.

Cependant la Noël était venue. C'est vers cette époque que finissent, en beaucoup d'endroits, les engagements des domestiques de la campagne. Dans les pays de montagnes, il y a, l'hiver, tant de mauvais jours, tant de longues semaines de chômage forcé ; on savait, surtout autrefois, on savait si peu ou si mal utiliser la mauvaise saison par des travaux d'amélioration dans les champs ; enfin le désir d'économiser sur la nourriture des domestiques, tandis que les travaux sont suspendus ; le désir de simplifier la dépense de leur maison est tel chez les paysans, même aisés, que la plupart d'entre eux ne gardent, en fait de serviteurs, que le strict nécessaire. Ils laissent partir bien souvent leurs meilleurs domestiques, en se disant qu'ils les reprendront au printemps.

" Mauvais calcul, pensait notre ami Petit-Pierre, car un cultivateur entendu saurait bien faire gagner à un bon travailleur plus que sa nourriture, en faisant exécuter, l'hiver, une foule de bons ouvrages qu'on n'a pas le temps d'entreprendre pendant le reste de l'année. Le drainage, cette nouvelle invention utile pour assainir les terres, l'entretien des chemins, les défoncements à la bêche ou à la pioche, le creusement des fossés, le relèvement des terres sur les pentes ; tout cela, et bien d'autres choses, tout cela peut s'essayer en hiver, mais non dans les beaux jours toujours trop courts pour les besoins courants de la culture. . . . Oui, mais l'économie ? Mauvaise économie. C'est de la routine, et voilà tout."

Ainsi disait Petit-Pierre, et nous comprendrons bientôt pourquoi cette question lui tenait tant au cœur.

XXXIII. MAUVAISE ÉCONOMIE.

Routinier, le père Martin l'était peut-être un peu. Le père Martin faisait bien ce qu'on avait fait avant lui, ce qu'il avait vu faire à son père et à son grand-père. Mais tenter du nouveau et tenir dans ses champs des bêcheurs ou des piocheurs, même au temps des neiges ; faire exécuter cet excellent travail de soulever à la pioche de grands carreaux de terre gelée, qu'on plante ensuite sur champ, l'un à côté de l'autre, et produisant ainsi le meilleur et le plus profond des labours ; créer des chemins en y portant des pierres enlevées du milieu de ses trèfles,

réparer les chemins existants en comblant et nivelant les ornières ; tout cela n'était pas son fort. Routine si l'on veut, sa routine lui était chère, au père Martin ; et elle s'accordait très-bien avec son désir très-naturel d'épargner ses petits écus.

Donc le père Martin ne gardait l'hiver qu'un seul domestique mâle, le grand bouvier, *le Pâtuteur*, celui qui devait donner la nourriture à tous les bestiaux et, durant la cessation de tous les travaux, veiller aux soins de l'étable.

Aussi le père Martin ne dit-il rien à Petit-Pierre, et l'on voit par quelle bonne raison, par la raison qu'il ne voulait rien lui dire. Certes le père Martin avait tort. Un garçon habile, intelligent, dévoué comme Petit-Pierre, valait qu'on le gardât l'hiver, et eût certes largement gagné sa nourriture. Mais le père Martin était le maître ; le père Martin voulait la chose ainsi. Qu'y faire ?

Notre pauvre garçon n'avait qu'à s'en aller ; qu'on juge s'il en était marri, s'il avait vu venir avec un grand effroi le triste jour des adieux, lendemain de Noël.

XXXIV. DÉPART ET TRISTESSE.

Le lendemain de la Noël étant venu, Petit-Pierre coupa en se levant, un beau bâton noueux dans une haie d'aubépine ; il mit son petit paquet au bout de son bâton, y suspendit en outre ses souliers neufs par leurs cordons de cuir ; et dans cet appareil, qui annonçait suffisamment le départ, il entra à la cuisine pour y manger la soupe du matin. Il n'avait certes pas grand appétit ; mais il savait qu'il aurait une terrible course à faire avant d'être à Varennes ; il lui fallait, bon gré mal gré, prendre des forces. Il avait en outre, mais il ne s'en est jamais vanté, il avait encore comme une sorte d'espoir. Il espérait toujours qu'on lui ferait quelques bonnes propositions, quelque bienheureuse ouverture. Hélas ! il n'en fut rien. Après avoir mangé la soupe, il dit à Jeannette d'abord, puis au père Martin, puis à la servante, puis enfin au grand bouvier, et de nouveau encore une fois à Jeannette, un bien triste adieu ! et il s'achemina vers la porte, de la porte vers la cour, de la cour vers la rue. . . et on ne le rappela pas.

Voyant qu'on ne songeait pas le moins du monde à le rappeler, Petit-Pierre s'arrêta près du seuil qu'il fallait quitter ; et, le cœur déjà bien gros, il réfléchit un instant. Alors, il s'aperçut que, dans sa préoccupation et sa peine, il oubliait tout simplement ses brebis.

Il revint à la bergerie pour les en faire sortir ; mais les reconnaître, les trier et les séparer de celles de Jeannette, ce n'était pas chose facile. Les unes et les autres ne s'étant jamais quittées, ne voulurent pas se laisser conduire à part ; toutes sortaient à la fois, ou pas une. Petit-Pierre avait beau en prendre trois ou quatre et les mettre dehors ; dès qu'il les lâchait pour aller chercher les dernières, les trois ou quatre premières ne faisaient qu'un joli petit saut, et venaient se confondre dans le groupe principal.

Ce manège-là recommença vingt fois ; et Petit-Pierre, qui n'était pourtant pas habitué à se décourager du premier coup, Petit-Pierre, déjà tout en sueur, fut obligé de s'avouer qu'il n'aurait pas le dernier dans sa lutte avec les brebis.

Cela lui fit faire une courte réflexion fort sage, d'où résultait pour lui une leçon, dans sa petite vanité pouvait avoir quelque besoin.

(A continuer.)

Ch. Calemard de Lafayette.

FIRMIN H. PROULX.

Propriétaire-Gérant.

(Extrait du vieux livre de mon oncle)

Connaissances utiles

L'instruction donnée à un enfant l'accoutume à l'ordre, à l'application, et surtout à la piété, si cette instruction est bien dirigée; voilà ce qui fait voir qu'il ne faut pas prendre pour maître d'école le premier désœuvré qui se veut charger de cette tâche.

Pourquoi ne faites-vous pas autrement, puisque ce serait mieux...?—*Je fais comme les autres.* Pourquoi n'adoptez-vous pas un meilleur mode de culture, puisque vous ne recueillez rien?—*Pour faire comme les autres.* Pourquoi allez-vous aussi souvent à la ville où vous n'avez rien qui vous appelle?—*Pour faire comme les autres.* Pourquoi vous engagez-vous dans ces dépenses de bâtisses inutiles, d'améliorations inutiles, etc.?—*Pour faire comme les autres.* Pauvre mot! pour faire comme les autres!! Je ne l'ai entendu dire qu'à ceux qui voulaient mal faire...

La vie d'un campagnard serait douce et aisée, s'il évitait de se créer des besoins.

Cultivateur ou autre, tout homme doit savoir que la réputation d'honnêteté qu'il inspire lui vaut mieux que tout ce que ses ruses lui rapporteraient de profit. En effet un mauvais renom empoisonne tout.

L'intempérance, l'oisiveté, le goût du plaisir, l'amour du luxe ne se satisfont qu'au dépens du repos et du bien-être. Celui qui a la plus grande somme de bonheur est celui qui gène le plus ses passions.

Pour vous procurer de belle laine, gardez vous de tenir vos moutons dans une étable chaude. En hiver même ne les gardez pas tant contre le froid que contre l'humidité de la neige. Il est bien connu que c'est par ce moyen qu'on se procure la belle laine en Suède, où le climat est plus rigoureux que le nôtre.

Un autre défaut assez général, cause de la détérioration de nos laines, c'est de laisser les moutons tout l'hiver dans un état de malpropreté.

Pour garder un fromage que vous désirez conserver sain pendant longtemps, enterrez-le dans du charbon pulvérisé. S'il est déjà ouvert vous l'empêcherez de sécher en couvrant d'une légère couche de beurre la partie entamée.

Vos greniers, hangars, etc., sont-ils ravagés par les rats? Coupez de la rue (plante), déposez en ça et là dans nos caves que visitent les rats; l'odeur les en éloignera et peut-être oseront-ils en manger lorsqu'elle se desséchera. C'est bien; car alors elle devient un poison pour eux.

Pour engraisser ses dindons, un de mes fermiers employait avec succès quelques œgnons hachés dans la patée dont il les nourrissait.

Un peu d'orties (feuilles) mélangées dans la patée qu'on donne aux jeunes oies leur plaît beaucoup, excite leur appétit et les fait bien manger. Un peu d'ognon a le même effet.

UN NEVEU.

(Journal de Québec, 1843.)

De la chaux comme engrais

Un cultivateur canadien du district de Terrebonne a depuis quelques années fait usage de chaux pour rétablir une de ces terres qu'on appelle usées dans ce pays, c'est-à-dire sur laquelle il faut mettre de l'engrais, comme on le fait partout où la terre est cultivée depuis des temps. Il a essayé de persuader ses voisins de l'imiter. Il a eu le sort de la plupart de ceux qui recommandent des tentatives qui ne sont pas d'accord avec des habitudes qui parmi nous sont souvent aveugles, dans la même proportion qu'elles se trouvent chez un peuple où l'éducation est rare et où par conséquent tout ce qui sent nouveauté est souvent repoussé avec dédain ou avec humeur. C'est en vain qu'il a d'excellentes récoltes en stimulant la fécondité de sa terre par la chaux. Ceux qui l'entourent ne songent pas à l'imiter et se bornent à trouver étrange que leurs terres qui sont vieilles ne rapportent pas autant que la sienne qui est fertile comme dans les temps où elle a été défrichée. Il y a trois ans qu'il pressait un de ses voisins moins aisé que lui et cultivait une petite pièce sur laquelle il semait ordinairement quatre minots de blé dont le plus haut produit n'était guère que de dix à vingt, d'engraisser son champ en y répandant de la chaux. Mais il aurait fallu en acheter et ce cultivateur avait de faibles moyens.

D'abord l'idée de déboursier des deniers pour se procurer de l'engrais était au-dessus de ses conceptions; cependant vaincu par les sollicitations de son ami, il avisa un expédient pour employer cette espèce d'engrais sans rien déboursier. Il y avait eu quelques années avant, dans le voisinage de sa terre, un fourneau à chaux dans lequel on avait cessé de cuire. Il y restait une quantité de ces déchets de pierre qui, quand on tire la chaux, sont rejetés comme de mauvaise qualité ou mal cuites, et mises au rebut, mais qui contiennent néanmoins beaucoup de matière calcaire, quoiqu'elles ne soient pas propres à entrer dans les compositions du mortier. Notre habitant a répandu sur la pièce de terre dont j'ai parlé, de ces pierres pendant l'été et a labouré l'automne. Dans les printemps suivant il a semé sur cette pièce suivant sa coutume 4 minots de blé dont la récolte lui a donné l'automne suivant plus de 60 minots. Ce n'est pas là sans doute un produit fort extraordinaire. On peut croire que s'il avait employé une chaux plus pure, il aurait été beaucoup plus considérable.—*Le Nord.*

ANNONCES.

AVIS

EST par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature, à sa prochaine Session, pour en obtenir un acte autorisant toute Chambre de Notaires, dans le Bas-Canada, à admettre le soussigné à la pratique de la profession de Notaire.

J. ANCTIL,

15 avril 1865.

Et. en Droit.

MUNICIPALITÉ

DE LA PAROISSE DE

ST. JEAN PORT-JOLI,

COMTÉ DE L'ISLET.

UNE assemblée spéciale du Conseil Municipal de la paroisse de St. Jean Port Joli, tenue en la dite paroisse, lundi le treizième jour de Mars de l'année mil huit cent soixante et cinq, conformément aux dispositions de "l'Acte" Municipal du Bas-Canada de "1860," et des actes qui l'amendent; à laquelle assemblée sont présents :

C. F. Fournier, Ecuyer, Préfet du dit Comté et Maire de la Municipalité, et Messieurs Prospère Carrière, Louis Jean, Alexandre Bourgault et François Pelletier, tous membres du dit Conseil et formant le *quorum*, présidé par le dit C. François Fournier. Le dit Conseil par les présentes ordonne et fait le règlement suivant, savoir :

1o. Que le Conseil Municipal de la paroisse de St. Jean Port Joli, le ou après le premier de Mai prochain 1865, la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi des licences à cet effet, seront prohibés par le présent règlement dans les limites de la Municipalité de St. Jean Port Joli durant le cours de la présente année suivant l'Acte de Tempérance de 1864.

2o. Que le susdit règlement soit soumis à l'approbation des Electeurs Municipaux de la susdite Municipalité, suivant l'Acte susdit de Tempérance de 1864.

(Signé) C. F. FOURNIER,

Préfet.

P. HONORÉ FOURNIER,

Secrétaire-Trésorier du dit Conseil.

St. Jean Port Joli, le 14 mars 1865.

En conséquence du règlement ci-dessus une election pour l'adoption ou le rejet du règlement passé par le dit Conseil Municipal de la paroisse de St. Jean Port Joli, aura lieu le dix-septième jour du mois d'Avril prochain, à dix heures du matin, à la Salle de la Cour de Justice du Comté de l'Islet, conformément à l'Acte de Tempérance de 1864.

P. HONORÉ FOURNIER,

Secrétaire-Trésorier.

St. Jean Port Joli, le 14 mars 1865.

Département des terres de la Couronne.

Québec, 20 Février 1865.

AVIS est par le présent donné qu'environ 15,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de MARLOW, Comté de Beauce, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le PREMIER jour d'AVRIL prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité ANDREW ROSS, écr., à Frampton.

ANDREW RUSSELL,

Assistant Commissaire.

15 mars 1865.



DÉPARTEMENT
DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 9 février 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 58,000 acres des Terres de la Couronne, dans les townships d'ESCOURT et BOTSFORD, Comté de Témiscouata, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le VINGT-DEUXIEME jour de MARS prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité L. N. GAUVREAU, écr., à l'Isle Verte.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

1er mars, 1865.

DÉPARTEMENT
DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 9 février 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 34,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de WATFORD, Comté de Dorchester, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le VINGT-DEUXIEME jour de MARS prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité ANDREW ROSS, écr., Frampton.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

1er mars 1865.

DÉPARTEMENT
DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 9 février 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 26,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de BOURGET et l'ISLE D'ALMA, Comté de Chicoutimi, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le VINGT-DEUXIEME jour de MARS prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité, VINCENT MARTIN, écr. à Chicoutimi.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

1er mars, 1865.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes

LE Calendrier pour l'année 1865
Publié par M. L. Brousseau
LE PETIT ALMANACH du Bas-Canada, pour l'année 1865.



DÉPARTEMENT
DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 25 janvier 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 17,000 acres des Terres de la Couronne dans les Townships de Chavigny et Montauban, Comté de Portneuf, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le DOUZIEME jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité AMABLE ROCHET, écr., à Ste. Anne de la Pérade.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

15 février 1865.



DÉPARTEMENT
DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 30 janvier 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 58,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Parent & Labrosse, Comté de Chicoutimi, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le DOUZIEME jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité VINCENT MARTIN, écr., à Chicoutimi.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

15 février 1865.



Département des terres de la Couronne

Québec, 25 janvier 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 12,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Albert, Comté de Saguenay, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le DOUZIEME jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité RIEULE BOULIANE, écr., à Bergeronnes.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

15 février 1865.



DÉPARTEMENT
DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 25 janvier 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 9,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Cabot, Comté de Rimouski, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le DOUZIEME jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité J. BTE. LEPAGE, écr., à Rimouski.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

15 février 1865.



Département des terres de la Couronne

Québec, 25 janvier 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 44,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Cabano et Hocquart, Comté de Témiscouata, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le DOUZIEME jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité L. N. GAUVREAU, écr., à l'Isle Verte.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

15 février 1865.



Département des terres de la Couronne

Québec, 16 Janvier 1865.

A VIS est par le présent donné, qu'environ 52,000 arpents de terres, dans les Townships JERSEY et RIXBOROUGH, Comté de Beauce, B.-C., et WATFORD dans le Comté de Dorchester, B.-C., seront mises en vente le et après le QUINZIEME jour de FEVRIER prochain.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'agent local, ANDREW ROSS, Ecr., FRAMPTON, B.-C.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

er février 1865

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE
 ET AMÉRICAINE,

No. 15, Rue des Fossés, No. 15,
ST. ROCH—QUÉBEC.



F. A. St. L. a constamment en
 mains :

Ferronneries de tous genres — Ferrures
 de maisons — Outils pour les ouvriers —
 Glaces de miroirs — Couleurs sèches et à
 l'huile — Vitres — Mastic — Huile pour pein-
 ture — Pinceaux — Brosses — Ferblanc — Toile
 — Fusils — Pistolets — Poudre — Plomb —
 Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce
 magasin un assortiment complet d'instru-
 ments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔

ENSEIGNE DU GRAND SAUVAGE

E. BAZARETTI,
MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,
QUEBEC,

IMPORTATEUR de Cigares, Pipes en
 bois, Calumets, Tabatières, Pipes et
 imitation d'écume de mer, Sacs à tabac en
 loup-marin et en caoutchouc, Jarres à tabac
 Allumettes, etc.

Il a aussi un grand assortiment de Ta-
 bacs de première qualité, en feuilles, en
 torquettes, et à priser. Pour argent compt-
 tant seulement. En gros et en détail.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à **QUEBEC**, No. 18
 rue **STE. FAMILLE** (Côte de Léry),
 Haute-Ville.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à **MONTMAGNY**,
 près de l'Eglise.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,
INFORME le public que les **MONTRES**
 et **BIJOUX** qui lui seront confiés pour
 être réparés seront mis dans un coffre en
 fer à l'épreuve du feu.

ED. GINGRAS & Cie.,
 (CI-DEVANT Ed. GINGRAS)

FABRIQUANTS DE VOITURES

DE
 SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL

No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville,
Québec.

Ed. G. et Cie. ont toujours un grand as-
 sortiment de voitures d'été et d'hiver.

BONNE OCCASION !!!



A VENDRE à St. Antoine
 de Tilly, une Jument brune
 de deux ans et demi, pres-
 que pure canadienne, cinq
 pieds de hauteur, qui a obtenu le 1er prix
 à l'exhibition de l'ite Croix en 1864. S'a-
 dresser, sur les lieux, à

JOS. METHOT.

Marchandises Nouvelles

A vendre par les Soussignés :

CHAPEAUX de Feutre pour messieurs,
 — Chapeaux de Drap — Gilets de laine
 au tricot — Souliers de Feutre — Gants
 d'automne et d'hiver — Mitaines — Tapis
 de Feutre, Tapis de Table.

Draps d'automne et d'hiver

DRAP DE MOSCOU — de Castor — de
 Pilote — de Molleton — Double foulé.

Casimirs, Tweeds, etc

CASIMIRS de Fantaisie — Tweeds d'E-
 cosse — Tweeds et Etoffes de manu-
 factures canadiennes, etc. — Nouvelles Cra-
 vattes et Echarpes pour messieurs, etc.

Nouvelles étoffes à Robes, etc

ETOFFES A ROBES—Nouveaux Plaids
 — Cobourgs Mérinos — Etoffes pour
 Mantilles — Echarpes de Laine, etc.

Couvertures de Laine, Flanelles, etc

COUVERTURES DE LAINE — Cou-
 vertures de Coton — Matelas — Fla-
 nelles — Carisets — Serges — Flanelles de
 Fantaisie.

HABITS d'automne et d'hiver — Pale-
 tots d'hiver — Pantalons — Vestes —
 Chemises de Laine de fantaisie.

A. HAMEL et FRÈRES,

15 Nov. 1864. Québec, Rue Sous-le-Fort.

LEPAGE, LEMOINE & C^{IE}
MARCHANDS A COMMISSION

ET

AGENTS GÉNÉRAUX,

17, Rue St. Jacques, Basse-Ville
QUEBEC,

ONT constamment en mains et à vendre
 en gros :

FLEUR, LARD, BŒUF, JAMBONS,

BEURRE, SAINDOUX, FROMAGE,

SAVON, THÉ, TABAC,

VINS et LIQUEURS DE TOUTE SORTE

HYDROPULTE,

etc., etc., etc., etc.

AUSSEI

HUILE DE CHARBON,

en Baril ou Canistres de cinq gallons.

15 décembre 1864.



DÉPARTEMENT
 DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 16 Janvier 1865.

A VIS est par le présent donné qu'envi-
 ron 53.000 acres de terre, dans les
 Township **ASHBURTON** et **LEVERRIER**,
 Comté de L'Islet, B.-C., seront offerts en
 vente le et après le **QUINZE FEVRIER**
 prochain.

Pour de plus amples informations, s'a-
 dresser à **STANISLAS DRAPEAU**, Ecr.,
 à **ST. JEAN PORT JOLI, B.-C.**

ANDREW RUSSELL,

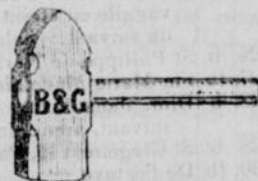
Assistant Commissaire.

1er février 1865.

A VENDRE

GAZETTE DES CAMPAGNES, 2me
 et 3me volumes—\$1.00 le volume

Quant au 1er volume, la plupart des nu-
 méros étant épuisés, nous allons en faire
 un nouveau tirage. Ainsi nous invitons
 ceux qui désirent avoir ce volume, d'envo-
 yer leur nom au plus tôt, afin que l'on sache
 à quoi s'en tenir quant au nombre d'exem-
 plaires à tirer—\$1.00 le volume



MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et
 aux membres du Clergé en particulier,
 qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établis-
 sement, ils ont en même temps importé, et
 reçoivent chaque jour d'Europe quantité
 d'objets nouveaux dans leur branche de
 commerce consistant en Services de table
 en argent—Coutellerie de Rodgers—Usten-
 siles de ménage — Quincaillerie de toute
 sorte, etc., etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à
 l'Huile de Charbon, particulièrement pour
 l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrange-
 ments exprès avec les principales maisons
 de commerce d'Angleterre, offrent d'impor-
 ter à commission toute commande qu'on
 voudra bien leur confier et cela sous un
 très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les
 ferrures dont ils ont besoin, et tous les ins-
 truments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9¹/₂, rue La fabrique, à l'enseigne
 du Gros Marteau.

1865

MAI.

1865

Le Soleil entre aux Gémeaux le 20 à 9 heures 8 minutes du soir.

Premier quartier, le 2 à 11 heures 19 minutes du matin.
 Pleine lune, le 10 à 3 heures 38 minutes du soir.
 Dernier quartier, le 18 à 1 heure 54 minutes du matin
 Nouvelle lune, le 24 à 6 heures 4 minutes du soir.

SEMAINE.	FETES RELIGIEUSES.	L. SOL. ET C.
Lundi 1	r SS Philippe et Jacques, apôtres	4 497 11
Mardi 2	b St Athanase, évêque et docteur	4 487 12
Mercredi 3	r Invention de la Ste Croix (Indulgence de la Propagation de la Foi pendant 8 jours)	4 477 13
Jeudi 4	b Ste Monique, veuve	4 457 15
Vendredi 5	b St Pie V, Pape	4 447 16
Samedi 6	r St Jean devant la Porte-Latine	4 437 17
DIMAN. 7	b III après Pâques. STE FAMILLE de J. M. J. Kyrie du 2 ton. Aux vêpres mém. du suivant et du dim. Salut	4 407 19
Lundi 8	b Apparition de St Michel Archange	4 407 20
Mardi 9	b St Grégoire de Nazianze, évêque et docteur	4 397 21
Mercredi 10	b St Antonin, évêque	4 377 23
Jeudi 11	b Ste Catherine de Sienne, vierge (30 avil)	4 367 24
Vendredi 12	fr SS Nérée et Achille, etc., martyrs	4 357 25
Samedi 13	r St Stanislas, évêque et martyr	4 347 26
DIMAN. 14	b IV après Pâques. Kyrie du dim. Vêpres du dim. mém. du suivant	4 327 28
Lundi 15	fr St Herménégilde, martyr	4 317 29
Mardi 16	fb St Ubalde, évêque et confesseur	4 307 30
Mercredi 17	r St Jean Népomucène, martyr	4 297 31
Jeudi 18	r St Venant, martyr	4 277 33
Vendredi 19	b St Pierre Célestin, pape et confesseur	4 267 34
Samedi 20	fb St Bernardin de Sienne, confesseur	4 257 35
DIMAN. 21	b V après Pâques. St Paschal Baylon, confesseur. Kyrie des dbles. Aux II Vêpres mém. du dim. et du suivant	4 247 36
Lundi 22	tr Rog. SS Soter et Caius, martyr (22 avril)	4 237 37
Mardi 23	tr Rog. St George, martyr (23 avril)	4 227 38
Mercredi 24	b Rog. N. N. Auxiliatrice	4 217 39
Jeudi 25	b ASCENSION, d'obligation. Kyrie du 2 ton. Après l'Evangile on éteint le cierge pascal). Aux Vêpres mém. du suivant. Salut	4 207 40
Vendredi 26	b St Philippe de Néri	4 197 41
Samedi 27	fb Ste Marie Madeleine de Pazzis, vierge	4 187 42
DIMAN. 28	b Dim. dans l'oct. Kyrie du temps pascal. I Vêpres du suivant, mém. du dim. et de l'oct.	4 177 43
Lundi 29	b St Grégoire VII, Pape	4 167 44
Mardi 30	fb De l'octave	4 157 45
Mercredi 31	b Ste Angèle de Mérici, vierge	4 157 45

Température—Du 3 au 10 mai, il y aura quelques averses—Du 11 au 18, le temps sera changeant—Du 19 au 24, le temps sera passablement beau—Du 25 au 31, la majeure partie de cette durée sera de beau temps—Petit Almanach du B.-C.

Jurisdiction civile, Cours supérieures—Québec, du 1er au 5 mai. Montréal, du 17 au 27 mai. Trois-Rivières, Kamouraska, Montmagny, du 13 au 19 mai. Cours de Circuit—Québec, du 20 au 25 mai. Montréal, du 10 au 15 mai. Kamouraska, Montmagny, Ste. Croix, Malbaie, Trois-Rivières, du 7 au 12 mai. Mégantic, du 13 au 17 mai. Amherst, du 22 au 31 mai. Carleton, du 10 au 13 mai. Maskinongé, du 24 au 2 mai.

Encore des Retardataires !!!

Un grand nombre de nos abonnés ont répondu à notre appel, dans le cours du mois dernier, en nous transmettant le prix de leur abonnement, nous les en remercions de tout cœur. Il y en a encore beaucoup qui n'ont pas encore songé à détacher le cordon de leur bourse, pour satisfaire à une dette aussi minime. Qu'on y réfléchisse !!



Nous prions les personnes qui nous doivent pour abonnements à la Gazette des Campagnes de nous faire tenir le prix de l'abonnement au plus tôt, soit à notre Bureau ou entre les mains de MM. les agents de la Gazette.

FIRMIN H. PROULX,
 Propriétaire-Gérant.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

District de Québec.

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller. Retour.	
	AM	PM
POINTE LEVI	10-00	3-55
Hadlow	10-10	3-45
Chaudière Junction	10-30	3-22
St Jean Chrysostôme	10-43	3-07
St Henri	11-00	2-50
St Charles	11-26	2-25
St Michel	11-45	1-50
St Valier	11-58	1-37
St François ou Berthier	12-15	1-18
St Pierre	12-30	1-05
ST THOMAS	12-48	12-48
Cap St Ignace	1-10	12-08
L'ISLET	1-33	11-46
	1-50	11-31
Trois Saumons	2-03	11-21
St Jean Port Joli	2-20	11-04
St Roch	2-46	10-38
STE ANNE	3-09	10-15
Rivière Ouelle	3-29	9-56
St Denis	3-46	9-39
ST PASCAL	4-03	9-22
Ste Hélène	4-23	9-02
St Alexandre	4-43	8-39
RIVIERE-DU-LOUP	5-23	8-00

De la Pointe-Lévi à Richmond.

STATIONS.	Malle Mixte	
	PM	AM
Pointe Lévi	7-30	10-00
Chaudière Junction	8-10	10-30
Chaudière	8-15	10-35
Craig's Road	8-40	11-05
Black-River	9-00	11-30
Methot's Mills	9-35	12-15
Lyster	10-05	12-50
Bécancour	10-20	1-10
		1-25
Somerset	10-50	2-00
Stanford	11-15	2-30
Arthabaska	11-50	3-15
Warwick	12-20	3-55
Danville	1-00	4-45
Richmond	1-40	5-45
Richmond	2-15	10-00
Danville	2-55	11-00
Warwick	3-30	11-55
Arthabaska	4-00	12-35
Stanford	4-35	1-20
Somerset	5-00	2-00
Bécancour	5-30	2-40
		2-55
Lyster	5-45	3-15
Méthot's Mills	6-15	3-55
Black River	6-50	4-35
Craig's Road	7-10	4-55
Chaudière	7-30	5-20
Chaudière Junction	7-35	5-25
Pointe Lévi	8-05	6-00

C. J. BRYDGES,
 Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
 Surintendant local.